

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

**Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement**

**Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement**

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
29 JAN. 2013	29 JAN. 2013	F054-13-P0057

1. Intitulé du projet

Reconstruction des deux "Ponts de Moine"
Route départementale n°9 - Commune de Villedoux (17)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom **Le Gouic** Prénom **Christian**

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale **Conseil général de la Charente-Maritime**

Nom, prénom et qualité de la personne **Monsieur Dominique BUSSEREAU**

habilitée à représenter la personne morale **Président du Conseil général Charente-Maritime**

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
7°) - a).	Ponts d'une longueur inférieure à 100 m
6°) - d)	Route d'une longueur inférieure à 3 km.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Reconstruction de deux ponts situés sur la même voie et distant de 40 m.
Construction d'une voie provisoire de 160 m de long pour permettre la circulation des véhicules en phase de travaux, puis démolition de cette voie provisoire après travaux et remise en état du site.

4.2 Objectifs du projet

Reconstruction de deux ouvrages (le "Pont de Moine" et "l'aqueduc de Moine") dont les pathologies nécessitent des travaux de démolition totale et de construction de deux nouveaux ouvrages neufs, avec un élargissement des largeurs entre les garde-corps.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux se décomposent en 4 phases :

- une 1ère phase qui comprend la réalisation d'une voie provisoire aménagée en parallèle de la zone de travaux (avec 2 sens de circulation) et des busages de diamètre = 1,50 m pour le rétablissement de l'écoulement de l'eau des 3 canaux concernés.
- une 2ème phase de démolition des deux ouvrages existants,
- une 3ème phase de re-construction des deux ouvrages de type "pont dalle" en béton armé sur les deux culées en palplanches ancrés dans le substratum calcaire.
- une 4ème phase de dépose de la voie provisoire et de remise en état des lieux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La durée des travaux est estimée à 6 mois.

Le début des travaux est envisagé en fin d'année 2014 - début 2015.

Étant donné le trafic important sur cet axe (7 000 véhicules/jour) et l'impossibilité de mise en place d'un itinéraire de déviation satisfaisant en cas de coupure de la circulation,

il est impératif de réaliser les travaux en maintenant la circulation dans la zone de travaux.

La solution d'un alternat par feux a été écartée pour des raisons d'importance de trafic sur la RD 9, et de technicité de réalisation des ponts.

La solution de créer une voie provisoire avec une membrane de protection géotextile et des busages adéquates dans les canaux, est la solution la plus adaptée.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ce projet pourrait être soumis à une déclaration au titre de la Loi sur l'Eau.

Une évaluation des incidences NATURA 2000 a été réalisée en Octobre 2010. Celle-ci devra être complétée avec un volet lié à la création d'une voie provisoire.

Une étude hydraulique a également été réalisée sur le Pont de Moine (Juillet 2010).

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Le présent formulaire a pour objectif de savoir si le projet doit faire l'objet d'une étude d'impact ?

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Ouvrages : ...Longueur :	13 m
...Largeur entre garde-corps.....	11,40 m
Surface de chaussée de la voie provisoire (Longueur x largeur).....	160 x 8 m
.....	soit 1 280 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Route départementale n°9

Commune de Villedoux

Lieu-dit "La Chaume"

PR : 13+375

13+350

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 1 ° 04 ' 1,7 " O Lat. 46 ° 15 ' 46,1 " N

Point d'arrivée : Long. 1 ° 04 ' 4,8 " O Lat. 46 ° 15 ' 47,3 " N

Communes traversées :

Villedoux (17230)

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

L'occupation du sol dans ce secteur se caractérise par la présence de prairies et de cultures.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 12/06/2006.

Secteur en zone Np : Secteur remarquable présentant un intérêt environnemental (réseau NATURA2000).

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type I "Anse de l'Aiguillon, Marais de Charron" (n°540003309). ZNIEFF de type II "Complexe écologique du marais poitevin, des zones humides littorales voisines, vallées et côteaux calcaires attenants" (n°520016277). APB "Marais Poitevin-secteur Ouest" (n°FR3800515).
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	la commune de Villedoux est adhérente au Parc Interrégional du Marais Poitevin.
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone humide du Marais Poitevin englobe une partie de la commune de Villedoux.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un Plan de prévention des Risques portant sur le risque submersion marine a été prescrit sur la commune de Villedoux par arrêté préfectoral
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A l'intérieur d'une ZSC n°FR5400446 "Marais Poitevin", et d'une ZPS n°FR5410100 "Marais Poitevin"
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prendra soin de ne pas dénaturer le site naturel. C'est pourquoi, l'aménagement de la voie provisoire sera réalisée avec une membrane géotextile pour faciliter la remise en état du site après travaux.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant la phase travaux uniquement.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'habitat dans ce secteur de marais.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant la phase travaux uniquement (battage des palplanches).
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La solution retenue pour la reconstruction des 2 ouvrages d'art permet de minimiser les terrassements et donc l'impact des travaux dans le site environnant.

L'étude d'"Evaluation des incidences NATURA 2000" a montré, sous réserve de mettre en oeuvre des mesures particulières, que l'on peut conclure à une incidence globale résiduelle non notable du projet sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire du site NATURA 2000.

Au niveau de la voie provisoire, l'implantation de celle-ci sera réalisée à proximité immédiate de l'emprise de la RD 9, afin de limiter les emprises de travaux.

Un géotextile sera mis en oeuvre après décapage de la terre végétale. Cette voie provisoire sera ensuite démontée après les travaux et le site sera remis en état afin de lui redonner son aspect initial.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	x
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	x
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	x
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	

9. Engagement et signature

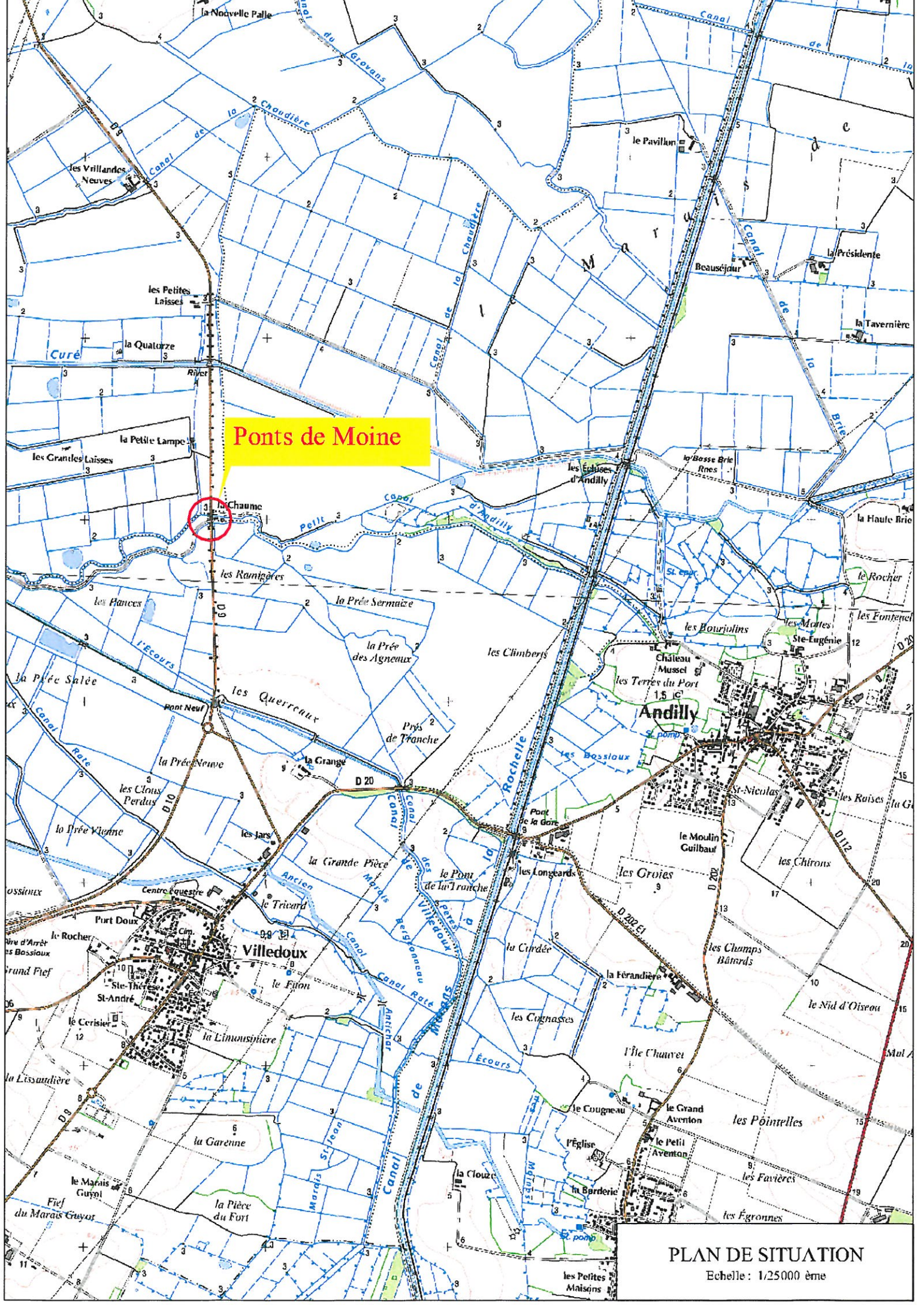
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Saintes le, 29 janvier 2013

Signature

Le Directeur Adjoint des Infrastructures
du Département


F. CARON



Pons de Moine

PLAN DE SITUATION
Echelle : 1/25000 ème



DIRECTION DES INFRASTRUCTURES
Service des Ouvrages Routiers, Hydrauliques et Maritimes
17, Rue de Valenciennes - 59100 - 59100
Tél : 03 20 43 43 43 - Fax : 03 20 43 43 43

Route Départementale n° 9

COMMUNE DE VILLEDoux

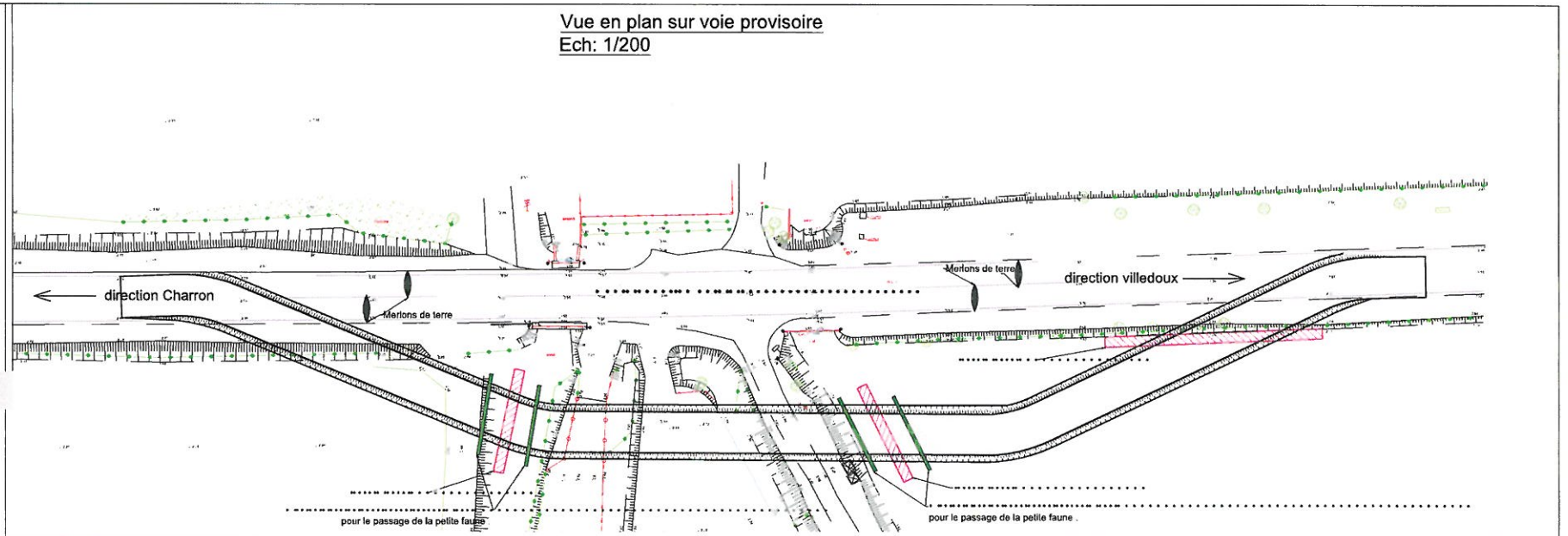
Reconstruction des ouvrages de Moine

- Plan de la voie provisoire

Aut. de service	le 02/06/2010
le 02/06/2010	DA/123456
LEOGRY/DOUPEL	PLANET

contour géométrique provisoire

Vue en plan sur voie provisoire
Ech: 1/200



Route Départementale n° 9

COMMUNE DE VILLEDoux

Reconstruction des ouvrages
de Moine

- Coupe de la voie provisoire

le Chef de Service
SAINTES le,

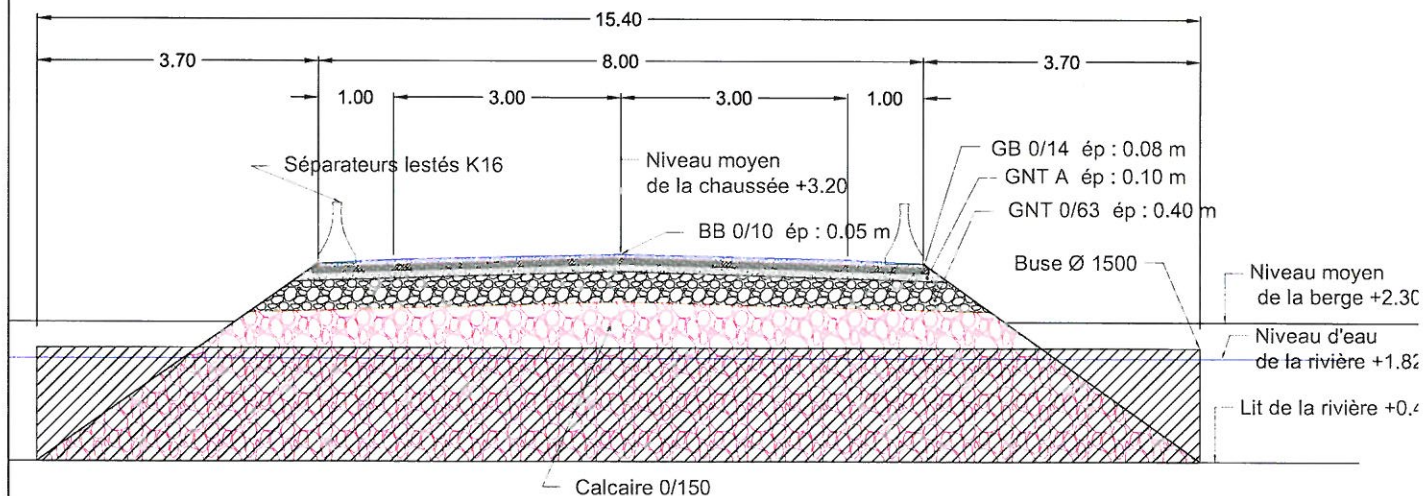
le Directeur
SAINTES le,

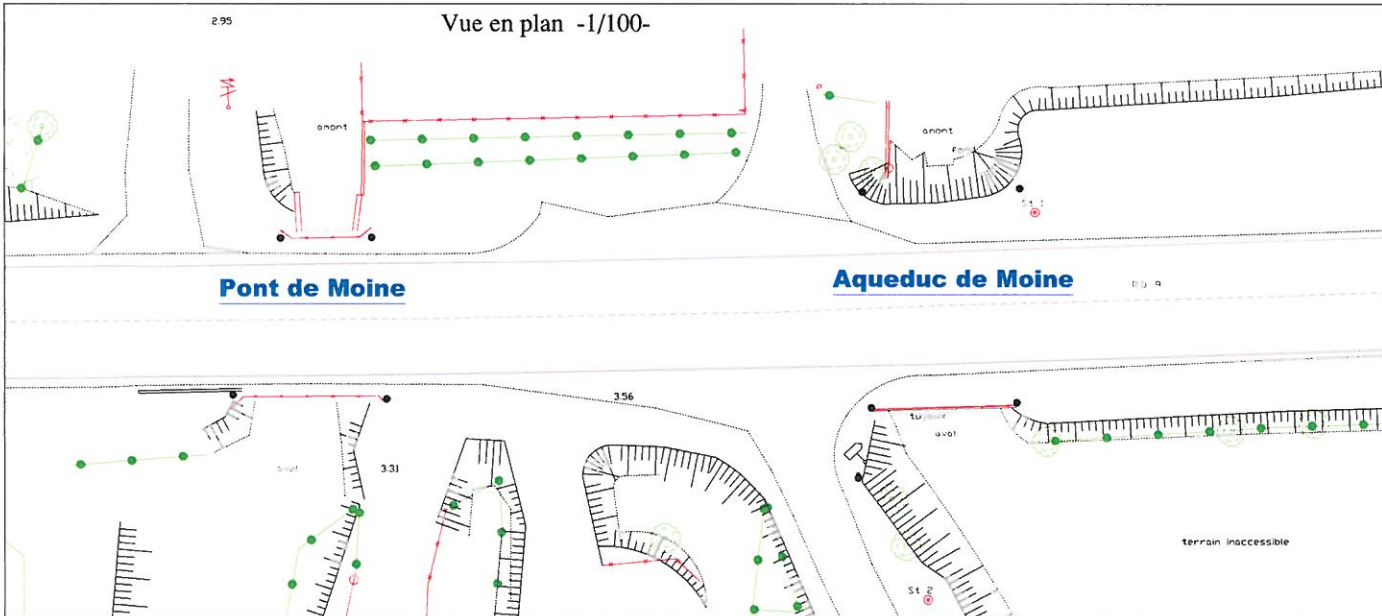
A. AUDOUIN DUBREUIL

P. JUMEL

CONSEIL GÉNÉRAL
charente-maritime.fr

Coupe sur voie provisoire Ech: 1/50





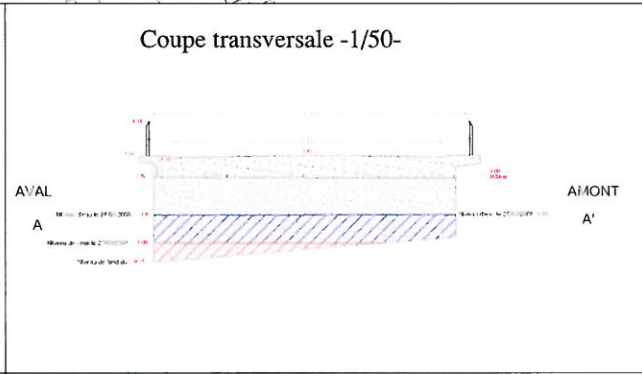
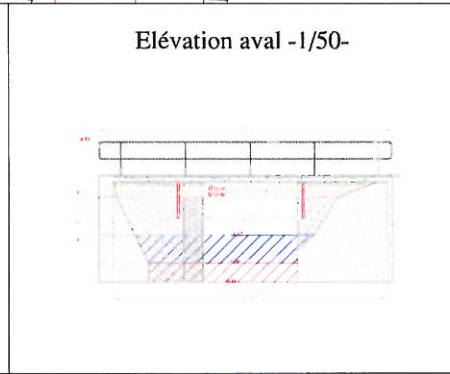
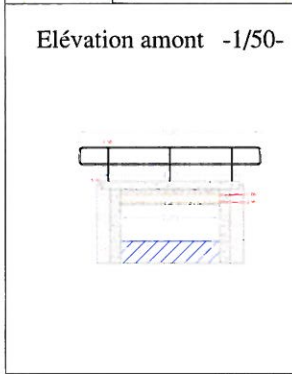
DIRECTION DES INFRASTRUCTURES
 Service des Ouvrages Routiers, Hydrauliques et Maritimes
 27 Rue de l'Ancre - BP 10300 - 17100 SAINTES
 Tél : 05 49 27 10 25 - Fax : 05 49 27 10 30

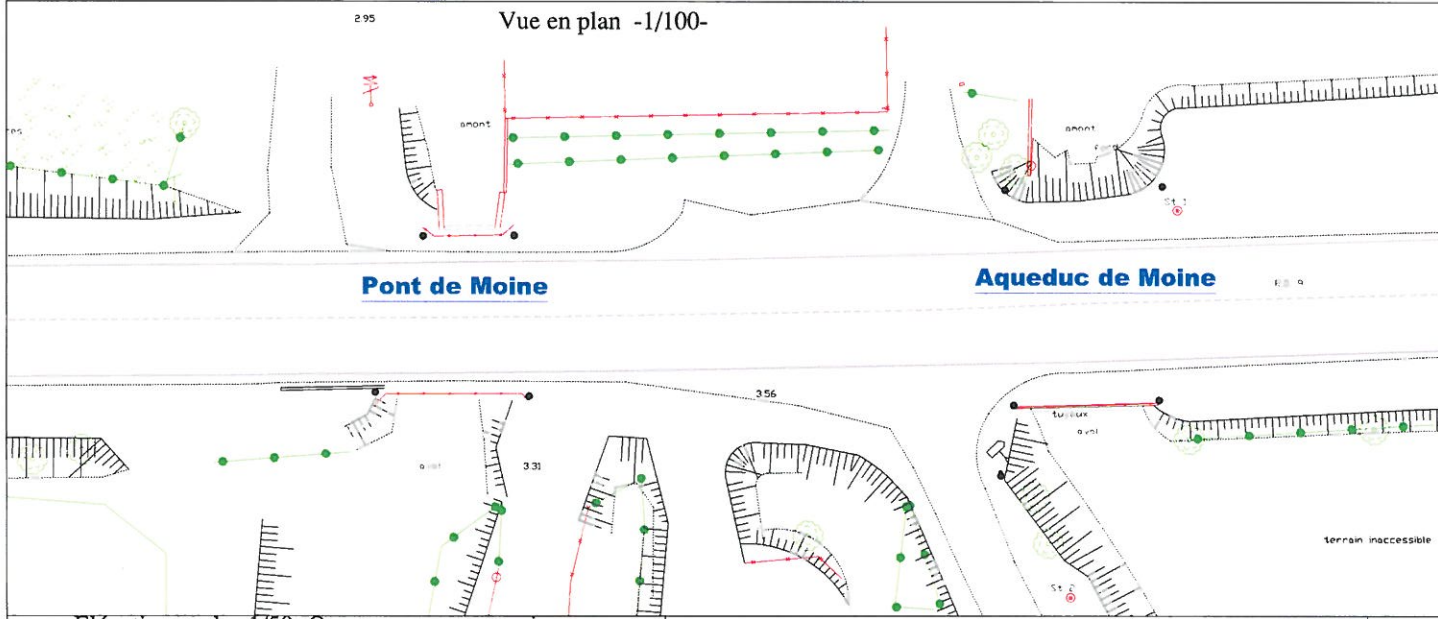
la Charente Maritime
 17000 SAINTES

Route Départementale n° 9
 COMMUNE DE MOINE

Reconstruction des ouvrages de Moine
 3- Plan d'ensemble de l'ouvrage existant
 Pont de Moine

M. Chef de Travaux : SAINTES
 M. Directeur : SAINTES
 A. Adjoint Technique : P. XIAFFI
 M. Dessinateur : SAINTES





DIRECTION DES INFRASTRUCTURES
 Service des Ouvrages Routiers, Hydrauliques et Maritimes
 37 Rue A. Fâve - BP 1022 - 17107 SAINTES
 Tél : 05 49 87 21 13 Fax : 05 49 87 03 21

la Charente Maritime
 LOCAL BARRIS

Route Départementale n° 9
 COUPE ET DE VILLETOUR

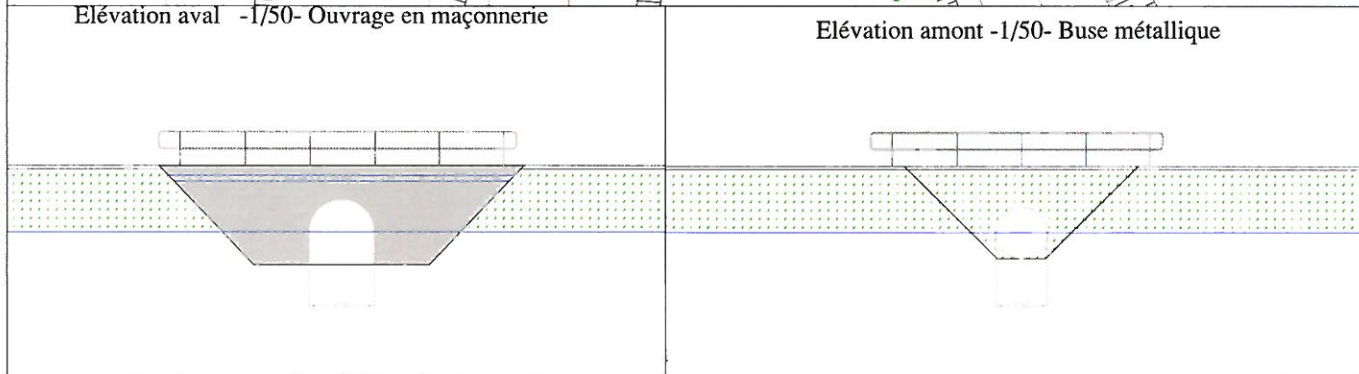
Reconstruction des ouvrages de Moine
 4- Plan d'ensemble de l'ouvrage existant Aqueduc de Moine

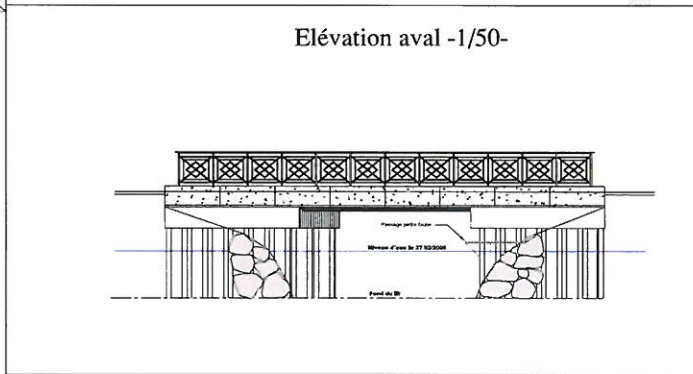
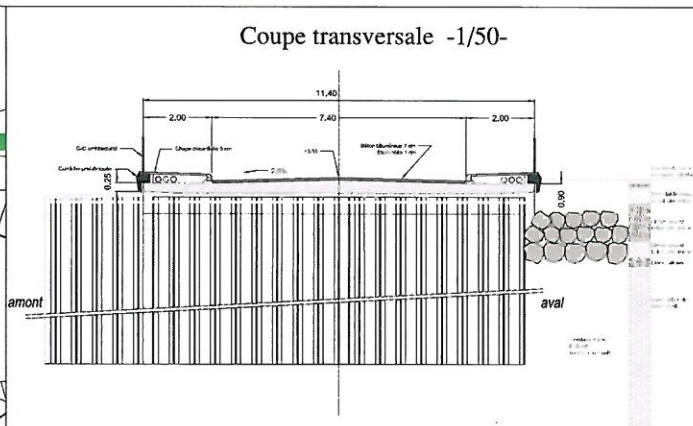
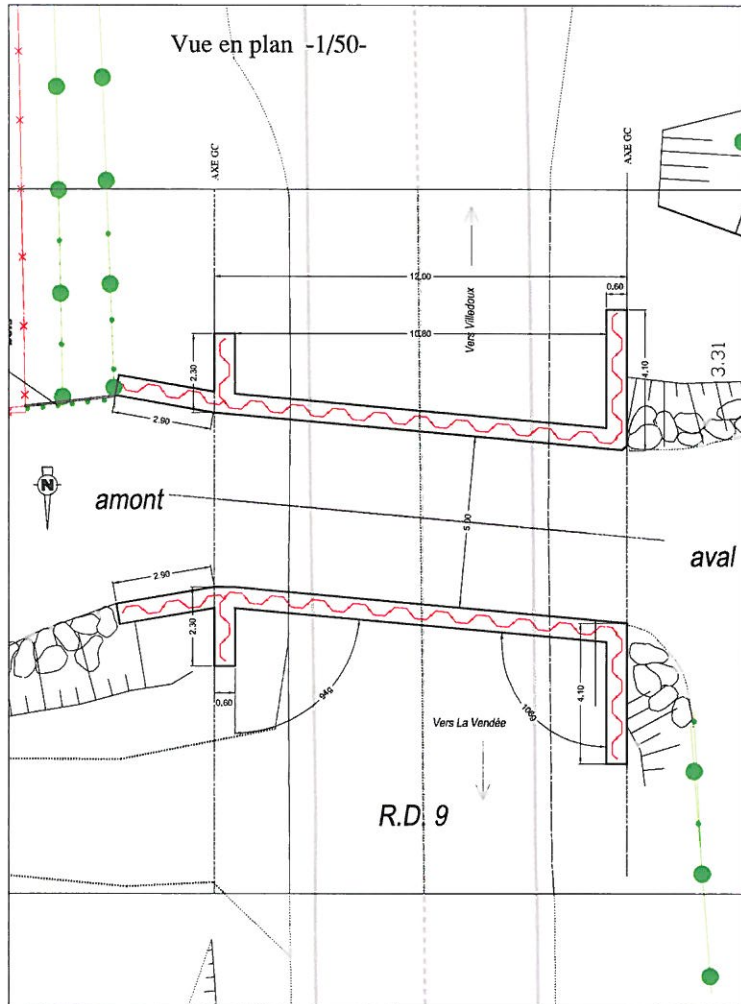
M. Dir. le Service : SAINTES M.
 M. Directeur : SAINTES M.
 A. ADJONCTEURS : P. JALET
 D. VIGIER

COUPE GÉNÉRAL
 1/100

Elévation aval -1/50- Ouvrage en maçonnerie

Elévation amont -1/50- Buse métallique





la Charente Maritime
EMERSON

DIRECTION DES INFRASTRUCTURES
Service des Ouvrages Routiers, Hydrauliques et Maritimes

37 Rue de l'Arche BP 33000 17 337 LAUNAYES
Tél : (5 45 91 10 55 Fax : (5 45 91 10 33

Route Départementale n° 9

COMUNE DE VILLADOIX

Reconstruction des ouvrages de Moine

5- Plan d'ensemble de l'ouvrage projeté du pont de Moine

le Chef de Service
SARLES M.

A. AUDYAN DUBREUIL

le Directeur
SARLES M.

P. JAMET

CONSEIL GENERAL
CHARENTAISE

la Charente Maritime
EMERSON

DIRECTION DES INFRASTRUCTURES
Service des Ouvrages Routiers, Hydrauliques et Maritimes

37 Rue de l'Arche BP 33000 17 337 LAUNAYES
Tél : (5 45 91 10 55 Fax : (5 45 91 10 33

Route Départementale n° 9

COMUNE DE VILLADOIX

Reconstruction des ouvrages de Moine

5- Plan d'ensemble de l'ouvrage projeté du pont de Moine

le Chef de Service
SARLES M.

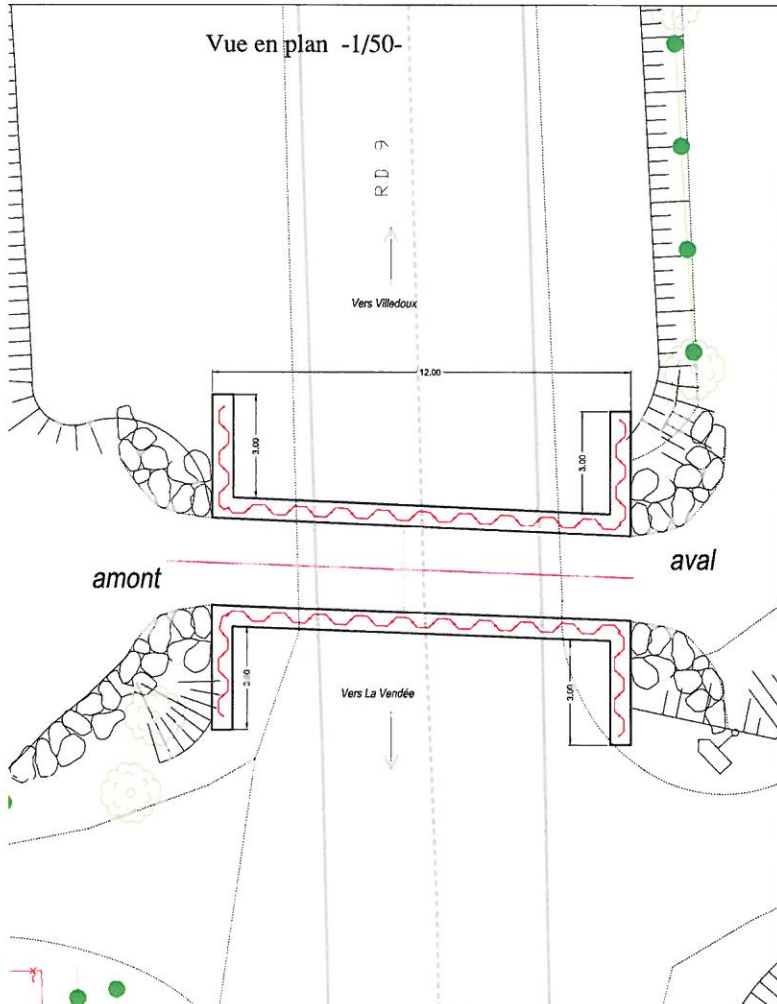
A. AUDYAN DUBREUIL

le Directeur
SARLES M.

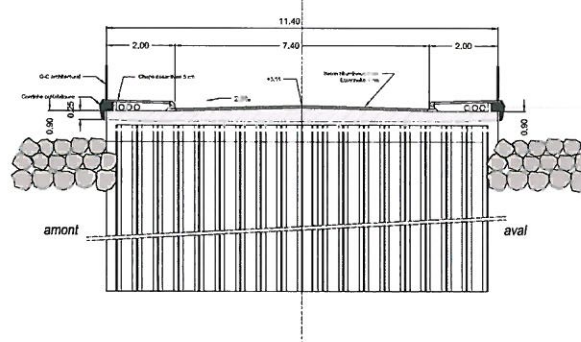
P. JAMET

CONSEIL GENERAL
CHARENTAISE

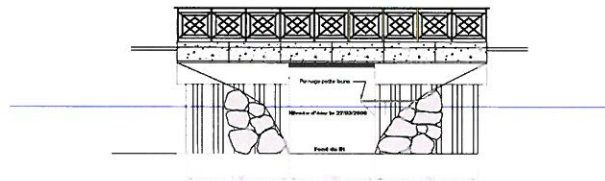
Vue en plan -1/50-



Coupe transversale -1/50-



Elévation aval -1/50-



DIRECTION DES INFRASTRUCTURES
 Service des Ouvrages Routiers, Hydrauliques et Maritimes
 27 Rue de l'Abbaye - BP 1400 - 17100 SAINTES
 Tél. 05 49 97 12 60 Fax 05 49 97 12 61

Route Départementale n° 9

COMMUNE DE VILLADOUX

Reconstruction des ouvrages de Moine

6 - Plan d'ensemble de l'ouvrage projeté de l'aqueduc de Moine

T. Chef de Service
 SAUTES B.

B. Directeur
 SAUTES B.

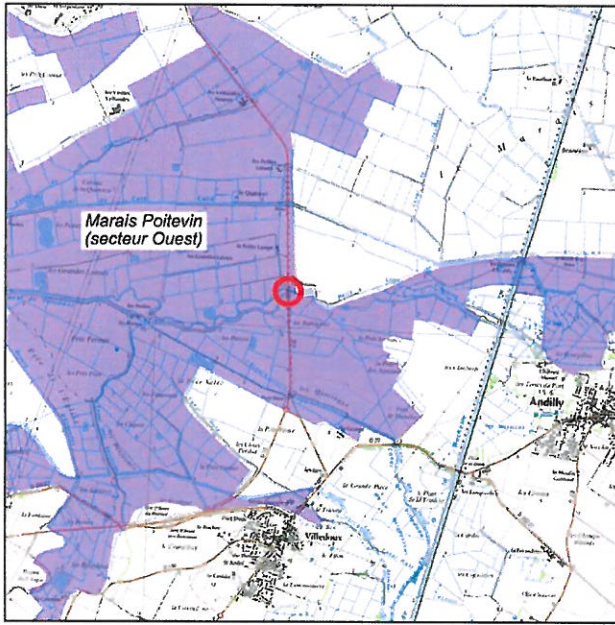
A. Architecte-Ingénieur

P. JUMEL

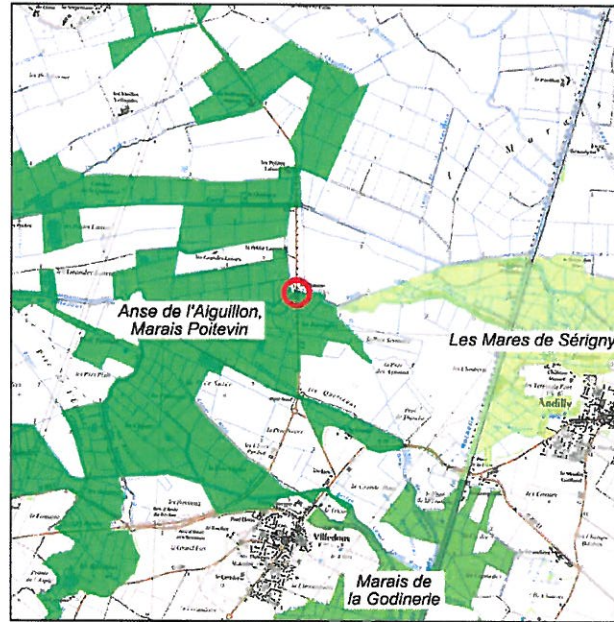
PROJET DÉTAILLÉ

Pont de Moine

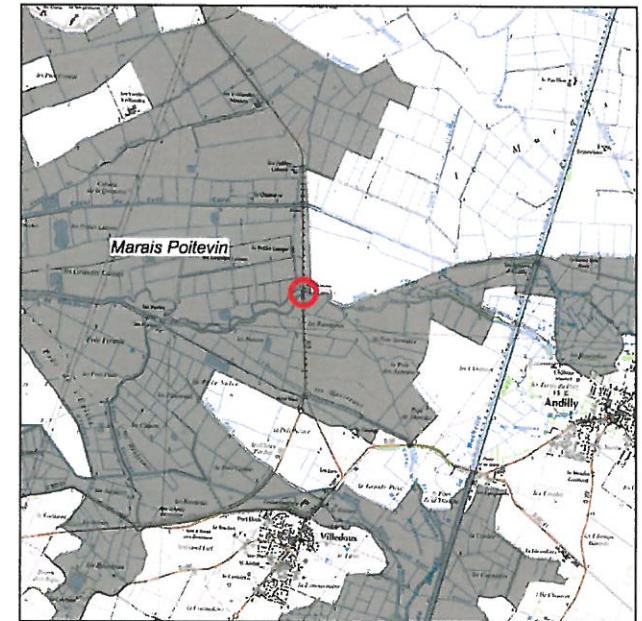
Arrêté Préfectoral de Biotope



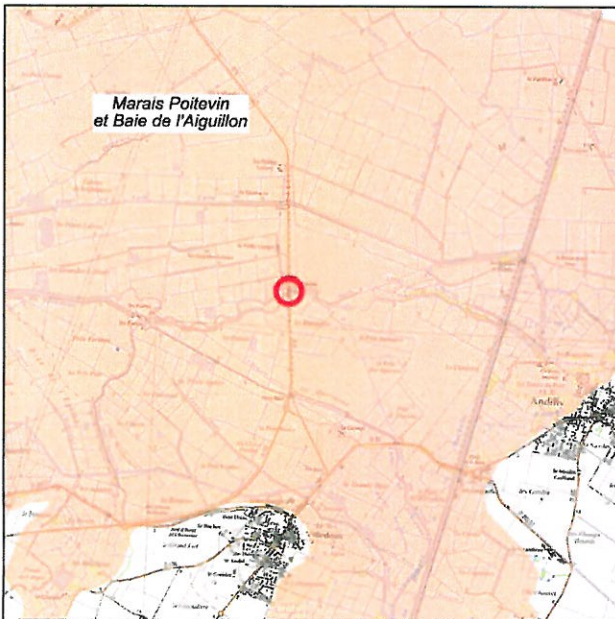
ZNIEFF de type I



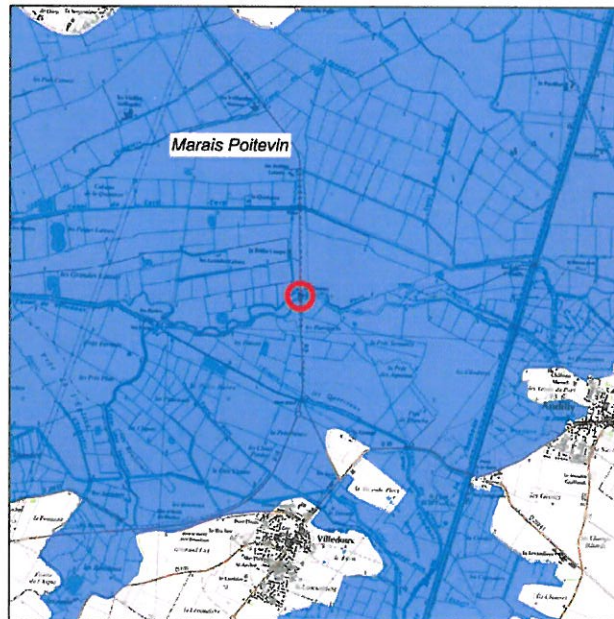
ZPS (Natura 2000)



ZICO



ZNIEFF de type II



SIC (Natura 2000)

